

Informations de base

2022/0074(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Discipline en matière de règlement, la prestation transfrontalière de services, la coopération en matière de surveillance, la fourniture de services accessoires de type bancaire et les exigences relatives aux dépositaires centraux de titres de pays tiers

Modification Règlement 2014/909 [2012/0029\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

[Déclaration commune 2023-24](#)

Procédure terminée